

Vie du village

Bloc note - Pêle-mêle



Nous avons été tristes d'apprendre le décès de Mademoiselle Renée Romec, domiciliée 5, rue de l'Espérance, le 20 mars 2009.

Carnaval



Le Carnaval organisé par l'APEC a eu lieu le 15 mars, Le soleil ayant été au rendez-vous, la journée fut fort agréable. Retrouvez les photos de cet événement sur le site de la commune www.charentilly.com rubrique [Albums Photos](#)



Commémoration du 8 Mai



L'association des anciens combattants, nous informe que le rendez-vous pour la cérémonie du 8 Mai, est fixé à 11h15 Place de la Mairie, pour un défilé vers le monument aux morts, à 11h30. Ce défilé sera suivi du traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

Infos Etat Civil & Commune

Le délai d'obtention des Cartes Nationales d'Identité est passé de 15 jours à 1 mois.

Merci de veiller à ce que les noms soient bien et clairement indiqués sur les boîtes aux lettres, beaucoup sont effacés et les facteurs remplaçants ont du mal à faire leur distribution.

- Petit rappel amical, au sujet du bruit.

EXTRAIT DE L'ARRETE PREFECTORAL « BRUITS DE VOISINAGE » du 24 avril 200

Les travaux de bricolage ou de jardinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

...suite de cet article, consultez: www.charentilly.com rubrique [A Savoir](#)

Eglise St. Laurent de Charentilly

Toutes les informations utiles concernant l'église, sont publiées sur le site de la commune.

www.charentilly.com rubrique [Association/Eglise...](#)



Un rallye pedestre sera organisé par l'APEC sur le thème de Charentilly avec un parcours enfants/adultes pour la marche et un parcours VTT pour adultes uniquement + stand de ravitaillement.



Dimanche 10 mai 2009

Pour plus d'informations et la suite de cet article, consultez:

www.charentilly.com rubrique [Association/APEC](#)

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Si vous venez d'emmenager à Charentilly, et/ou si votre enfant n'est pas encore inscrit à l'école pour l'année scolaire 2009/2010; ou si l'est né en 2006, vous pourrez procéder à son inscription auprès de la Directrice de l'école,

LE LUNDI 4 MAI DE 13H30 à 17H30
ou LE JEUDI 7 MAI de 16H30 à 17H30
ou LE LUNDI 11 MAI de 13H30 à 17h30.



Vous devrez au préalable en avoir avisé la Mairie qui vous remettra un certificat d'inscription...

Pour plus d'informations et la suite de cet article, consultez:

www.charentilly.com rubrique [Ecole JB Claveau](#)

C.L.S.H de Semblançay (centre aéré)

La municipalité a exprimé son souhait de continuer à subventionner le centre aéré de Semblançay. A ce titre, le conseil municipal a réaffirmé son choix de ne pas mettre en place un CSLH (Centre de loisirs sans Hébergement) sur Charentilly étant donné le coût de fonctionnement très élevé d'une telle structure pour une petite commune et que les centres des communes voisines étaient en nombre suffisant pour accueillir nos petits Charentillais

Retrouvez l'écho du conseil en couleur sur:

www.charentilly.com rubrique [Echo du Conseil](#)

Charentilly



L'Echo du Conseil

Mars 2009

INFOS PRATIQUES

La Mairie

1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjoints reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



Plan local d'urbanisme :

Clôture de la concertation.

Depuis le 9 janvier 2006, le Conseil municipal a ouvert la concertation auprès de la population jusqu'à la mise en forme du projet du Plan Local d'Urbanisme. Le 9 octobre 2006, le Conseil municipal avait décidé la création de groupes de réflexion répartis en 4 ateliers ouverts à toute la population à savoir :

- Voirie.
- Bâtiments communaux.
- Environnement, cadre de vie.
- Développement urbanistique de la commune.

L'information remontant au maire par l'intermédiaire de chaque rapporteur d'atelier. Par la suite les quatre ateliers se sont regroupés en un.

Le 17 février 2007, première réunion publique sur le diagnostic, les enjeux, les objectifs. Le 5 février 2008, le PADD a été présenté en seconde réunion publique. Le 26 novembre 2008, après l'actualisation du PADD par la nouvelle municipalité en place, nouvelle présentation lors d'une troisième réunion publique.

Une exposition permanente et évolutive des documents de travail a été installée salle de la mairie depuis la connaissance du diagnostic et du PADD.

Un registre a été mis à la disposition du public à la mairie permettant de consigner remarques et propositions dans le but de préparer le projet afin d'agir ensemble. Des remarques de la population pouvaient également être adressées par courrier à M. le Maire. Le 24 octobre 2008, puis le 8 novembre 2008, une permanence d'élus s'est tenue à la disposition du public.

La population a été tenue informée de l'avancement du projet par le biais du mensuel « Echo du Conseil » distribué dans chaque foyer. Les 27 octobre et 14 décembre 2006, le 12 avril et le 9 décembre 2007 ont eu lieu les réunions du groupe de réflexion ouvertes à la population avec la participation du maire.

Parallèlement des échanges de courrier ont eu lieu entre le groupe de réflexion et le maire. Sur le registre mis à la disposition de la population une seule lettre en date du 2 mars 2008 a été déposée.

Les remarques émises par le groupe de réflexion et la lettre susnommée ont été étudiées. Elles ont conduit en particulier à :

- La diminution de la zone constructible dans le pôle Ouest.
- L'abandon du projet immobilier touristique du pôle Est.
- L'abandon du pôle d'activité Sud Est par déplacement en concomitance avec le site d'activité existant en bordure du RD 938.

Le courrier de l'association CAVÉC du 17/12/2008 a fait l'objet d'une réponse écrite le 4/02/2009, leur confirmant la poursuite du P.L.U. et une étude sur l'assainissement pour répondre à une politique de développement raisonnable qui pourrait amener la population de Charentilly aux alentours de 1 500 dans une vingtaine d'années.

28 demandes écrites de particuliers ont été reçues et examinées en commission d'urbanisme élargie, les suites seront communiquées à chaque requérant.

En conclusion, le maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le fait que la concertation s'est déroulée conformément aux dispositions prévues et en approuve le bilan.

Votants : 14

Pour : 14

Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le maire rappelle aux élus, qu'après les réunions qui ont eu lieu en 2008, l'ensem-

ble des documents du P.L.U. a été présenté pour avis au Conseil municipal lors de la réunion d'urbanisme du 10 février 2009 puis mis à leur disposition sur le site Internet de la commune.

Vu le projet du P.L.U. et notamment le rapport de présentation, le P.A.D.D. , le règlement, les documents graphiques et les annexes, le Conseil Municipal approuve l'arrêt du projet P.L.U. de la commune de Charentilly.

(Votants : 15 ; Pour : 9 ; Abstention(s) : 6)

Le projet du P.L.U. sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées, qui auront trois mois pour formuler un avis. L'enquête publique pourrait avoir lieu en septembre 2009.

Finances :

Les budgets boulangerie, assainissement des eaux usées ont été étudiés en commission des finances le 16 février et le budget principal le 9 mars.

Budget Boulangerie.

Les comptes de gestion et administratif 2008 de la boulangerie sont approuvés.

Le budget unique 2009 est approuvé.

Budget assainissement eaux usées :

Les comptes de gestion et administratif 2008 du service assainissement sont approuvés.

Le budget unique 2009 est approuvé.

Budget principal :

Le compte de gestion 2008 du comptable et le compte administratif 2008 du maire sont présentés. Leurs écritures parallèles sont identiques ;

- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	614 868,78 €
- Recettes de fonctionnement de l'exercice	691 713,36 €
- Résultat de l'exercice	+ 76 244,58 €
- Excédent de l'exercice 2007 reporté	95 433,58 €
- Résultat global cumulé de l'exercice	+ 175 278,16 €

- Dépenses d'investissement de l'exercice	202 702,50 €
- Recettes d'investissement de l'exercice	259 342,00 €
- Résultat de l'exercice	+ 56 639,50 €
- Déficit de l'exercice	1 074,68 €
- Résultat global cumulé de l'exercice	+ 55 564,82 €

Les comptes de gestion et administratif 2008 du Budget principal sont approuvés.

Le budget unique 2009 est approuvé.

Taux d'imposition 2009 :

Lors de la commission des finances du 9/03/2009, le tableau de l'état de notification des taux d'imposition 2009 de la taxe d'habitation et des taxes foncières a été présenté.

Les bases dépendent du bien concerné qui fait l'objet d'une évaluation par le service du cadastre. A cette base s'applique le taux fixé par le Conseil municipal.

Les services fiscaux, en vertu des dispositions de la Loi de finances 2009 ont revalorisé pour 2009 les bases d'imposition de 2,5 %. Le maire propose, à la suite du débat qui a eu lieu au sein de la Commission des finances, de maintenir les taux appliqués en 2008.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux 2009 comme suit par reconduction des taux 2008 :

- Taxe d'habitation	14,38 %
- Taxe foncière sur la propriété bâtie	22,08 %
- Taxe foncière sur la propriété non bâtie	44,44 %

Agents recenseurs, indemnités kilométriques.

Le Conseil municipal décide de la prise en charge des déplacements des agents recenseurs sous forme d'indemnités kilométriques compte-tenu de la puissance de leurs véhicules respectifs.

Nouvelle école :

Comité de sélection de l'architecte :

A sa demande, M. Galopin a été remplacé par Mme Lamamy.

Les trois architectes retenus ont été reçus le 6 mars par le comité de sélection en présence de l'AMO. La prochaine réunion du Comité de sélection est fixée au 6 mai où les trois candidats seront auditionnés.

Dans l'état de la programmation de la dotation globale d'équipement 2009, M. le Préfet a octroyé une aide de 280 000 € sur une dépense de 800 000 € soit 35 % pour la construction de la nouvelle école 1ère tranche de travaux.

Comptes-rendus des Commissions :

La commission des finances s'est réunie le 9 mars, elle a été suivie par la commission de l'urbanisme.

La commission des bâtiments, le 11 mars a étudié le projet de rénovation de peinture intérieure de la mairie.

Comptes-rendus des EPCI :

Communauté de Communes de Gâtine et Choisses:

Lors du dernier Conseil communautaire, les comptes administratifs 2008 et les budgets 2009 ont été votés et approuvés.

Le maître d'œuvre a été choisi pour conduire les travaux voirie et assainissement de Polaxis, il s'agit du cabinet Astec.

Il a été décidé de l'adhésion de la CCGC à l'ADAC (Agence départementale d'aide aux collectivités locales créée par le Conseil Général). Il s'agit de permettre à la CCGC et aux communes membres de disposer d'une assistance de nature technique, juridique ou financière :

Commission Jeunesse – Culture – Loisirs:

Lors de la dernière réunion un animateur du Val d'Indre est venu débattre de façon informelle avec la commission et les projets d'animation form'ados ont été validés. Il a également été question du diagnostic des centres aérés existants sur le territoire communautaire.

La salle culturelle à Rouziers de Touraine sera achevée dans le courant de l'été. Une commission va travailler à l'élaboration du programme culturel ainsi que du plan de gestion et de fonctionnement de l'infrastructure. Deux délégués par commune siègeront dans cette commission ; pour Charentilly les membres de la commission sont : Mme Cheruau et M. Galopin.

Commission PLH de la CCGC :

Le dernier projet de rédaction du P.L.H serait validé par la DDE.



Prochaine réunion du Conseil municipal
le 16 Mars 2009 à 20 heures 30, salle de la mairie.



(Ce compte rendu ne se veut pas une copie du Procès Verbal officiel. Ce dernier est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune www.charentilly.com rubrique PV Conseils)